



ATTENTION MENACE SUR LE LAC D'ANNECY !

La moule quagga est peut-être à bord de votre embarcation...

Clubs et structures nautiques, lors de l'organisation de vos évènements sur le lac, transmettez les bons messages !

DEMANDEZ À VOS INVITÉS EXTÉRIEURS, AVANT LEUR ARRIVÉE SUR LE LAC D'ANNECY, DE :

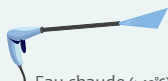
Retirer et

Résidus + organismes aquatiques visibles



Laver

Les embarcations dans une aire dédiée



Eau chaude (>40°C) ou haute pression



Pas de détergent

OU

Embarcation + équipements, pendant 4 jours entre deux plans d'eau.

Laisser sécher



Vidanger

Réservoirs pouvant contenir de l'eau



Sur une surface enherbée



Pas dans les grilles d'eau pluviale

Ces consignes sont également à appliquer par vos adhérents lors de leurs déplacements sur d'autres plan d'eau !

La moule quagga, un danger pour le lac !

Depuis son apparition dans les lacs voisins, cette cousine de la moule zébrée représente un risque pour le lac d'Annecy !

Votre vigilance peut empêcher son introduction.

Retrouvez toutes les informations sur les espèces exotiques envahissantes dont fait partie la moule quagga !



Contactez-nous au **04 50 66 77 77**
Retrouvez aussi le SILA sur les réseaux sociaux

@syndicatmixedulacdannecey

SILA